

Archives et béatification : l'exemple de l'abbé Pascal Vergez (1910-1944)

Le 13 décembre 2025, à Notre-Dame de Paris, un prêtre du diocèse, Pascal Vergez, a été béatifié, comme 49 autres martyrs de la résistance spirituelle, victimes des persécutions nazies. Parmi eux, 33 laïcs (14 Scouts de France, 18 jocistes, un membre de la JEC), trois séminaristes, neuf prêtres diocésains, quatre franciscains et un jésuite, âgés de 19 à 49 ans. Cette cause de béatification collective, ouverte en 1988 par le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon et président de la Conférence des Évêques de France, passe en 2014 sous la responsabilité du diocèse de Paris ; elle concerne 50 dossiers, en provenance de 32 diocèses et de deux ordres religieux.

Les recherches sur l'abbé Pascal Vergez concernent un prêtre du diocèse, peu connu jusqu'ici ; elles s'inscrivent dans le cadre d'une béatification collective, ce qui impose d'avoir recours en priorité aux sources de l'Église et du diocèse. Ces sources sont complétées par des documents publics et familiaux, par exemple des photographies.

Qu'est-ce que la béatification ?

La béatification est l'acte par lequel le pape place une personne au rang des bienheureux (en latin *beati*) et la canonisation celui qui lui permet de l'inscrire sur la liste officielle des saints (canon), afin de proposer aux fidèles un témoignage, un exemple, et d'autoriser un culte public en son honneur. La béatification se distingue de la canonisation précisément par le degré d'extension du culte public, limité pour le bienheureux, autorisé dans l'Église universelle pour le saint.

Comme la canonisation, la béatification résulte d'une procédure longue et rigoureuse. Elle consiste d'abord en une enquête approfondie confiée à l'évêque diocésain, puis en une décision réservée au pape après examen minutieux du dossier par la Congrégation pour les causes des saints, organisme spécialisé du Saint-Siège institué par Paul VI en 1965. La première étape du processus, l'enquête, s'apparente à une instruction judiciaire et/ou à une recherche historique ; elle vise à rassembler les preuves, les données en faveur de la cause, présentée par un « avocat », le postulateur. Lors de la procédure à Rome, toutes les pièces sont étudiées avec soin par la commission *ad hoc* et par le promoteur de la foi, sorte d'« avocat général », souvent surnommé « avocat du diable ». L'enquête doit permettre de mettre en avant deux sortes de faits : le rayonnement spirituel du futur bienheureux après sa mort ; ses vertus chrétiennes et/ou son martyre, c'est-à-dire sa mort subie par fidélité à la foi (ce qui est le cas pour Pascal Vergez).

Qui est Pascal Vergez ?

Pascal – Amédée, Joseph – Vergez est né le 27 mars (et non le 17 comme on le lit souvent) 1910 à Aucun, en val d'Azun ; il est baptisé quelques jours après sa naissance par le curé de la paroisse. Il a une sœur. Sa mère, Marie, pieuse, lui apprend ses prières. Sa vocation, à laquelle son père n'aurait pas été très favorable, lui serait venue lors de sa confirmation, qu'il reçoit à Luz, avec d'autres enfants de la vallée, le 19 mai 1921.

Comme bon nombre de garçons des villages alentour, Pascal Vergez est élève au petit séminaire de Saint-Pé-de-Bigorre (1922-1929). Il poursuit ensuite ses études au grand

séminaire de Tarbes et en 1934, le supérieur l'envoie comme surveillant à Saint-Pé. Il est ordonné prêtre le 2 juillet 1935 à la basilique Notre-Dame du Rosaire à Lourdes ; il retourne à Saint-Pé à la rentrée comme professeur de Français et de Latin. Le dimanche et pendant les vacances, il prêche dans les paroisses et aime se rendre à Lourdes. Nous n'avons que très peu d'informations sur son ministère dans les archives.

Lorsque la guerre éclate, en 1939, l'abbé Vergez est mobilisé, comme beaucoup d'autres prêtres, dans le Service de santé. Fait prisonnier, il est envoyé en captivité en Allemagne au *Stalag IV B* à Mühlberg-sur-Elbe, avant d'être désigné pour un *Kommando* à Halle, puis à Schkopau à une trentaine de kilomètres de Leipzig. Il y est affecté à un travail dans un laboratoire d'une usine chimique. Il est aussi aumônier du camp car il a répondu à l'appel de Mgr Rodhain, qui demandait aux prêtres prisonniers de se mettre au service des jeunes prisonniers français pour leur apporter un soutien moral et spirituel dans les camps.

L'abbé Vergez trouve un appui auprès de l'abbé Westkamm, doyen de Merseburg, où il peut, au moins pendant un certain temps, célébrer la messe. Il consacre beaucoup de temps à confesser, notamment avant la fête de Noël 1943. Par son rayonnement, il suscite des conversions dont deux baptêmes. Il soutient l'Action catholique, en particulier celle d'un groupe d'étudiants parmi lesquels un certain nombre de scouts, dans la chambre desquels il célèbre clandestinement la messe à partir du moment où il ne lui est plus possible de la dire en public. Il encourage aussi la création d'une équipe de visiteurs de malades à l'hôpital.

L'abbé Vergez est arrêté en septembre 1944 par la Gestapo, alors qu'il célèbre la messe (sans autorisation) dans une baraque du camp. Il se sait surveillé depuis un moment pour son activité religieuse. Traité avec violence, il est conduit en prison puis envoyé au camp de travail de Spergau puis de Zöschen. Déjà affaibli par la prison, puis par le régime du camp, le travail exténuant, le froid et le manque de nourriture, il tombe rapidement malade et meurt le 14 décembre 1944.

Un témoin de ses dernières heures à l'infirmerie du camp, rapporte : « Les visites dans les bungalows de l'infirmerie étaient interdites, mais tous les soirs en revenant au camp après notre travail au *Kommando*, nous allions le voir pour prendre de ses nouvelles et prier quelques minutes avec lui, il était magnifique de courage, et dans ce local infect, il est resté jusqu'à sa dernière heure témoin de Jésus-Christ, aussi je suis certain qu'il est mort martyr pour sa foi et en fidélité à son sacerdoce. » L'abbé Pascal Vergez avait déclaré : « Prêtre, je le suis ; prêtre, je le serai jusqu'à ma mort. » Il a tenu parole. D'abord enterré à Zöschen (Allemagne), le corps de Pascal Vergez a été transféré à Argelès le 4 juin 1948.

Une commission, nommé par Mgr Jean-Marc Micas, évêque de Tarbes et Lourdes, poursuit les recherches sur ce prêtre.

Pascale Leroy-Castillo

Pour en savoir plus : Mgr Jacques Perrier, *Bienheureux Pascal Vergez (1910-1944). Prêtre et martyr de l'apostolat*, ADTL, 2026, 40 p.